

Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV)

Vigie et rédaction des actualités en santé des voyageurs

Mise à jour en date du 4 janvier 2010, vol. 11, no 1

VOIES D'ADMINISTRATION DU VACCIN TYPHIM Vi™ CONTRE LA FIÈVRE TYPHOÏDE

ÉTAT DE SITUATION

Le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs (CCQSV) a été informé récemment par la compagnie Sanofi Pasteur que les seringues unidoses du vaccin Typhim Vi™ contre la fièvre typhoïde présentement sur le marché sont munies d'une aiguille de 16 mm (5/8 de pouce), ce qui est trop court pour une administration par voie intra-musculaire.

Cette présentation est distribuée au Québec jusqu'en début 2010.

Selon la monographie européenne, ce produit peut être administré par voie sous-cutanée ou intramusculaire.

À noter que les fioles multidoses de Typhim Vi™ et les seringues unidoses de Typherix™ (GSK) demeurent disponibles.

RECOMMANDATIONS

Le CCQSV et le Groupe de travail sur l'acte vaccinal sont d'avis que le vaccin Typhim Vi™ peut être administré par voie intra-musculaire ou sous-cutanée, en autant que l'aiguille utilisée soit de longueur adéquate.

Cette information sera intégrée dans une prochaine mise à jour du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ).

Les vaccinateurs doivent se référer au PIQ, chapitre 6, Techniques d'injection et dossiers de vaccination, pour les longueurs d'aiguille recommandées selon la voie d'administration.

Sources

1. Monographie européenne du vaccin Typhim Vi™ : <http://afssaps-prd.afssaps.fr/php/ecodex/frames.php?specid=68790394&typedoc=R&ref=R0133509.htm>
2. Protocole d'immunisation du Québec : <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/4b1768b3f849519c852568fd0061480d/6335dde40226af59852575cc0048804d?OpenDocument>